



La Lettre du Terrier

N°7 de Février 2025

Le mot du Maire :

Bonjour à toutes et tous,

Cette toute première « Lettre du Terrier » 2025 vise à vous présenter les quelques décisions et réalisations effectuées dernièrement par le Conseil Municipal.

Ceux qui ont pu assister aux vœux du maire, ces derniers jours, avec au passage une haute participation adultes et surtout enfant, ont été tenus au courant des projets actuels et à venir. Après, donc, de nombreuses années de doute sur le bâtiment de l'ancienne école, c'est avec une certaine nostalgie que nous avons, les adjoints, l'agent communal, entrepris la déconstruction du bâtiment. Je tenais, tout particulièrement à les remercier pour le temps consacré et les risques encourus pour cette tâche ingrate physique et morale.

Ceci aura pour bénéfice, au-delà de l'économie financière importante, de cicatriser la perte de l'école communale pour ce projet d'accueil de loisirs porté par la Communauté de Communes, tant attendu.

Je remercie les employés communaux et plus particulièrement Marie Paule Marolleau qui fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} février et qui a assuré l'entretien de nos locaux communaux depuis 1999

C'est bien une fin de mandat palpitante qui nous attend, vous l'aurez compris. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et une très bonne année 2025, pleine de projets, de joie, de bonne santé également et de soleil qui nous fait tant défaut ces temps-ci.

Depuis 4 mois, nous avons prévu, étudié, voir réalisé :

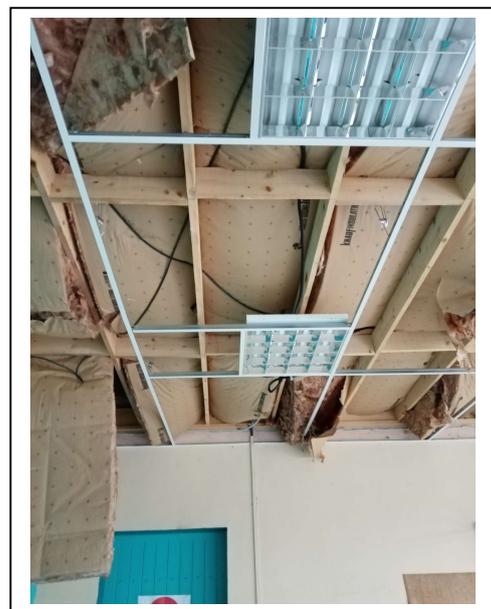
1. Bâtiments communaux et voiries :

➤ **Projet ALSH : (Accueil de Loisir Sans Hébergement = centré aéré), Démolition de l'école :**

Lors du conseil communautaire du 17 novembre 2022, la CCPG (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine) s'est engagée à construire un bâtiment pour l'ALSH sur le site de notre école sous condition que la commune cède à l'euro symbolique le terrain après démolition de l'école.

Lors de notre conseil municipal du 12 décembre 2022, nous avons validé la prise en charge de la démolition.

La démolition par l'entreprise Gouband de Secondigny a eu lieu les 14 et 15 novembre 2024, mais auparavant, afin d'en diminuer le coût nous avons « déshabillé » le bâtiment afin qu'il ne reste que les murs et la charpente.



➤ **Projet ALSH : Bornage terrain et relevés topographiques :**

La commune s'est engagée à vendre le terrain à l'euro symbolique à la CCPG (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine), mais nous devons faire borner le terrain, ainsi nous avons validé les devis :

-travaux topographiques 1 260,00 € TTC

-bornage 1 296,00 € TTC



➤ **Vente du chemin rural du Plessis-Bourg**

Nous avons approuvé la vente du chemin rural du Plessis-Bourg à Monsieur GEOFFROY Clément, nouveau propriétaire de l'étang à l'extrémité de ce chemin, pour le prix de 850 € ; vente de gré à gré, dite amiable et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

➤ **Travaux curage de fossés au lieu-dit Chaussauvent**

Suite à l'interpellation de Monsieur BOULAIS Serge, résidant au 9 lieu-dit Chaussauvent, concernant des problèmes d'évacuation de ses eaux usées, nous avons reconnu la nécessité de faire des travaux sur ces fossés et avons validé le devis de la SARL BORDAGE pour un montant de 1538.88 € TTC

➤ **Info sur l'aménagement du carrefour de la Simnaudière,**

Une réunion a été organisée le 03 septembre au carrefour de la Simnaudière en présence du Sous-Préfet, de la gendarmerie, de l'ATT de Gâtine (Agence Technique Territoriale, service de gestion des routes du département) ; du maire et des adjoints pour discuter des aménagements de sécurité qui pourraient être mis en œuvre pour diminuer le risque d'accidents.

L'ATT de Gâtine va proposer plusieurs scénarios pour sécuriser le carrefour, à savoir soit un changement de sens de priorité au carrefour, soit une construction d'un terre-plein central, Etc.

2. Les évènements communaux :

➤ **L'inauguration de l'air de jeux et du terrain multisports le vendredi 11 octobre 2024 à 17h00.**

Vous étiez nombreux et nombreuses à participer à l'inauguration de notre air de jeux et du terrain multisports auprès du stade, ainsi que vos enfants.

De nombreuses personnalités étaient présentes, dont notre sous-préfet Monsieur Lucas TURGIS, le sénateur Monsieur Gilbert FAVREAU, des élus et maires des communes voisines.

Cette réalisation d'un montant de 79326€ TTC, dont 26442 € a été financé par le conseil départemental, 19832 € par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 33052 € TTC en fonds propres de la commune.

Cependant nous avons récupéré 8800.88 € de TVA, ce qui nous fait une dépense nette de 24251.42 €



Vœux du Maire 2025 :

Nous avons validé les devis pour la soirée des vœux du maire du 12 janvier 2025 :

- animation de la soirée, Père Noël, close-up et magie pour tout le monde : 583 € TTC
- budget du cadeau par enfant : 15 € maximum
- apéritif dinatoire, préparé par le DIX-VINGT de Reffannes : 2350 € TTC

3. Les infos diverses :

➤ **Restauration registres de naissance 1930-1939, 1940-1949 et 1950-1959**

Nous avons approuver les devis de restauration des registres de naissance de 1930-1939, 1940-1949 et 1950-1959 pour la somme totale de 931,50 € et avons demandé une subvention auprès de département, pour les registres de 1930-1939 et 1940-1949, dont le montant des devis s'élève à 517,50 € HT

➤ **Subventions 2024 aux associations :**

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer les subvention pour l'année 2024 : 494 € au Centre Social Cantonal Les Forges - épicerie sociale , 350 € au Football Club Saint Martin du Fouilloux, 300 € à l'ADMR , 150 € au Club Omnisports Culturel et Cantonal - section danse (COCC), 150 € à l'APE du Collège de Ménigoute, 150 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 79, 62 € à ACAMO, 50 € à SOLFAEH (anciennement Un Hôpital pour les enfants), 50 € au Service Habitat logement – Conseil Départemental 79, 25€ à l'UDAF - Pôle enfant, famille et parentalité

➤ **Dates à retenir :**

- 8 mai, cérémonie au monument aux morts à 11h
- 1 juin, les randos pédestres et VTT de la Gatinelle, à compter de 7h30

➤ **PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de la Communauté de Communes en projet :**

Le PLUI est un document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme locaux, chez nous notre carte communale.

Les cartes du projet sont consultables en mairie et la population sera consulté au printemps lors d'une enquête publique.

6. Contacts utiles :

➤ **Mairie : tél : 05 49 70 25 53, mail : st-martin-fouilloux@cc-parthenay-gatine.fr**

Ouvert : -Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00

-Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h à 17h00

Monsieur le maire reçoit le vendredi matin sur rendez-vous.

➤ **Ecole primaire-maternelle et cantine :**

Ecole, renseignements et inscriptions à L'école à REFFANNES, tél : 05 49 70 21 87

Cantine et transport scolaire : renseignements et inscriptions à la mairie de Vausseroux tél : 05 49 70 21 19

➤ **Collecte des déchets et déchetteries :**

Notre commune est dans la zone de collecte du SMC (Syndicat Mixte à la Carte) et de ses déchetteries,

Tel : 05 49 05 37 10, mail : accueil@smc79.fr

➤ **Eau et Assainissement :**

SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine) : Tél 05 49 95 03 47, mail : contact@eaux-de-gatine.fr

➤ **Electricité :**

SEOLIS : tél 0 969 397 901 Numéro urgence 24h/24 : 0 969 321 411

➤ **ADMR :**

Aide à domicile en milieu rural, bureau local : 9 route de Vautebis -79420 VAUSSEROUX

tél : 05 49 69 11 02

➤ **CSC, Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais : tél : 05 49 69 93 13**

Le CSC a déménagé au 4 place des Cloîtres à Ménigoute, pour permettre des travaux de rénovation et d'extension de leurs bureaux au Forges.

Des permanences sont tenues à la mairie de Ménigoute le lundi matin et le jeudi matin de 9h00 à 12h30.